

## Conseil d'école 1<sup>er</sup> trimestre : lundi 6 novembre 2018

### Présents :

**Enseignants** : Mmes Seriot Carine, Seppoloni Nathalie, Grasset Laurence, Piat Claudine

**ATSEM** :

**Municipalité** : Biboud Gwenaëlle

**Parents d'élèves** : Mmes Ruel Anne Lyse, Large Aurélie et Pinson Cathy

**DDEN** : Mme Peyre Pierrette (excusée)

**Excusées** : Mmes Vera Vanessa, Brunier Géraldine, Gailla Catherine, Peyre Pierrette

**Secrétaire de séance** : Mme SERIOT

---

### **1°) Bilan des effectifs pour la rentrée 2018**

A l'heure actuelle :

- PS : 24 enfants dans la classe de Mme SERIOT à la rentrée (1 départ depuis soit 23)
  - PS/MS : 24 enfants dans celle de Mme PIAT à la rentrée: 17 MS et 7 PS : 1 nouveau PS et 2 départ chez les moyens soit 23 enfants
  - GS: 26 enfants dans la classe de Mme GRASSET
  - MS-GS : 25 enfants dans la classe de Mme SEPPOLONI : 13GS et 12 MS
  - 97 enfants aujourd'hui : 31 PS, 27 MS, et 39 GS
- Effectifs des Grillons : PS et MS-GS dans les 2 autres classes ( GS) soit enfants

Prévisions pour la rentrée prochaine : 40 naissances sur La Rochette, Détrier et La Croix de La Rochette avec des projets de constructions de lotissements qui risquent de modifier les chiffres, d'autant que nous avons de nouveaux arrivants dont les frères et sœurs ne sont pas comptabilisés nous annonçons donc 48 enfants : il faudrait au moins 38 enfants à La Croisette à la rentrée et aux Grillons soit enfants. Il serait souhaitable que les inscriptions aient toujours lieu beaucoup plus tôt et sur une plus courte durée afin d'avoir un aperçu plus juste de nos effectifs en mai.

Une carte de sectorisation a été votée en conseil municipal de juillet : les enfants dépendent désormais d'une école en fonction de leur lieu d'habitation.

Rappel :

**Nouveaux horaires** : 8h25 à 11h40 (ouvertures portail à 8h15 et 11h35) et 13h30 à 16h15 (ouvertures portail à 13h20 et 16h10).

### **2°) Bilan des élections**

Cette année, elles ont eu lieu le vendredi 12 octobre, matin. Comme désormais les 2 parents votent, le nombre d'électeurs était de 180. Il y a eu 52 votants, soit un taux de participation d'environ 28.9 % : en hausse par rapport à l'an dernier où nous avons 26% et essentiellement par correspondance (peu de personnes sont venues au bureau de vote)

Une seule liste était présentée : une liste de parents n'appartenant à aucune association.

Ont été élus :

- Mmes Large Aurélie, Ruel Anne-Lyse, Vera Vanessa et Pinson Cathy: liste des parents indépendants
- Suppléants : Mme Chelloug Nathalie et Mrs. Martin RENAUD, Vera John et Garcia Fabien

### **3°) Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été modifié au regard du nouveau règlement départemental. Il a été voté par les membres du conseil d'école. Il sera mis sur le site de l'école sur lequel chaque parent devra le consulter.

### **4°) Soutien scolaire**

Les APC sont axées sur l'aide aux enfants en difficultés : elles ont commencé en octobre et ont lieu les lundi, mardi et jeudi soir de 16h15 à 17h00. La priorité sera portée sur les grands et les moyens.

Les parents des enfants concernés sont avertis au préalable par l'enseignante de leur enfant, afin de leur expliquer les difficultés qu'il rencontre. Le soutien étant soumis à l'accord des parents : ils devront signer le document qui leur sera, alors, remis en confirmant leur accord ou leur refus.

Par ailleurs, tous les après-midi, il y a décloisonnement c'est-à-dire que les enfants de GS sont répartis en groupe de 6 à 13 enfants avec l'une des 4 maîtresses de l'école (4 groupes) avec des rotations.

### **5°) Projet d'école**

Il a été modifié et est en attente de validation par l'inspection et contient plusieurs axes et objectifs :

- Améliorer et renforcer la relation et le partenariat auprès des familles à travers différentes actions
- Renforcer le langage en enrichissant le vocabulaire et les situations de communication
- Enrichir le patrimoine culturel en travaillant de manière transdisciplinaire au moyen de contes et d'albums
- Amener l'ensemble des enfants à connaître les différentes parties du corps en fin de cycle et les risques liés à l'environnement
- Amener tous les enfants à réfléchir et à résoudre des problèmes simples en fin de cycle
- Mutualisation des jeux avec l'école des Grillons de manière à multiplier et varier les activités de manipulation pour remédier aux difficultés des enfants

En lien avec le premier axe sur la découverte de différents contes et albums traditionnels, nous allons travailler cette année sur différents contes, tels que boucle d'or et Pierre et le loup  
Concernant la résolution de problèmes, les MS et GS participeront comme chaque année au rallye Maths avec un entraînement préalable.

Par ailleurs en lien avec le renfort de la pratique de l'oral, les GS sont pris par toutes les enseignantes en petits groupes de 13h45 à 14h30 essentiellement en langage : vocabulaire, phonologie ...

Le nouveau projet d'école a été élaboré cette année conjointement avec la maternelle Des Grillons. Il a intégré des rendez-vous de début d'année avec les parents ;

### **6°) Activités et spectacles prévus**

- Courseton le 23 novembre au lac de Détrier
- Film offert par la mairie à la salle polyvalente pour Noël le 21 décembre et (visite du Père Noël : date non fixée)
- Cycle gymnastique au gymnase en janvier : nous aurons besoin de beaucoup de parents
- Visite de la médiathèque (4 séances programmées par classe)
- Un spectacle sera proposé uniquement pour les petits
- Projet de sortie raquettes et luge en janvier et février avec Christophe : en raison des modifications de la réglementation : les sorties ne se feront que si nous obtenons l'autorisation écrite de l'inspection pour valider cette sortie
- Spectacle : en attente d'un devis pour un spectacle « pierre et le loup »
- Un cycle de jeux d'opposition au dojo sera sûrement reconduit cette année (MS et GS)
- Jeudi 28 mars : sortie à Moulin Guitare (à la Bathie-Divisin)
- La « mat s'éclate » : actuellement pour les classes de MS et GS : en juin à Albertville
- Cycle piscine : en juin pour les classes de MS et MS-GS et GS : il faudra de nouveaux parents agréés pour accompagner les classes
- Séances d'initiation à l'escalade avec Thierry Bonnal (3 séances pour les GS)
- Sortie de fin d'année : peut-être une sortie randonnée compte tenu du coût de la sortie à moulin Guitare

### **7°) Bilan des travaux – sécurité – entretien**

- Travaux réalisés : quelques petits travaux pendant l'été
  - Barrières installées autour des arbres

- Installation d'un système de ventilation dans les classes du haut pour remédier au radon (extraction d'air) : les mesures seront faites en novembre (2 mois en place). Parallèlement les classes sont aérées 3 fois par jour

- Travaux à effectuer

- Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans : une étude est en cours pour la pose de préau avec toile tendue : la superficie est à déterminer pour la demande de devis (environ 50 m2), de même que le choix de l'emplacement : toujours en attente au budget
- Protection sous les arbres : des barrières ont été installées car il est impossible de fixer un grillage du fait des racines des arbres
- Nous avons demandé au dernier conseil d'école d'installer un grillage de protection devant la garderie et le réfectoire : en cas de forte chaleur, il est impossible d'ouvrir pour aérer car cela donne directement sur le parking. De plus, les parents profitent que cela soit ouvert lors du ménage pour rentrer par là : le plan est toujours à l'étude par les services techniques car il faut laisser un passage le long des places de parking et tenir compte des normes à respecter
- Installation internet dans le bureau de direction
- ..
- ..

- Sécurité :

- Les **3 alertes incendies réglementaires seront programmées à différents moments de la journée.**

: la première alerte aura lieu le 13 novembre.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été modifié cette année par un nouveau PPMS sur la base élèves. Ce fascicule de crise consiste à prévoir tous les risques potentiels auxquels l'école pourrait devoir faire face et les conduites à tenir face à chacun d'eux (évacuation ou confinement). Le premier exercice du PPMS a été reporté en seconde période pour permettre un temps d'adaptation aux petits en lien avec le plan vigipirate : alerte intrusion en présence du policier municipal. Le plan vigipirate est toujours d'actualité, les parents sont donc accueillis à l'entrée du bâtiment comme l'an dernier à l'exception de la classe des PS en raison de la disposition de locaux.

## **9°) Divers**

- Le sou des écoles « les lutins de la croisette » : Nous remercions les parents du sou des écoles qui chaque année s'investissent au travers de diverses manifestations afin de permettre des sorties, spectacles, achat de matériel .... pour les enfants de l'école. Une première action consistera en la vente de dessous de plat et de sacs avec les dessins des enfants de l'école : bons de commande jusqu'au novembre (uniquement avec le règlement dû).  
Ensuite, il y aura la participation au marché de Noël avec la vente de gâteaux : nous solliciterons les parents de l'école pour faire des gâteaux et aider le jour du marché (16 décembre).  
Il y aura également une tombola en avril puis le vide-grenier. Et bien sûr la fête de l'école ! Les lutins ont versé un chèque de 2600 euros cette année : nous les en remercions ainsi que tous les parents bénévoles et la mairie qui participent à ces actions. L'an dernier, la subvention des lutins nous a permis de financer l'intervention des studios PATAMM. Cette année, nous utiliserons cette subvention pour financer la sortie à Moulin Guitare
- Rappel retards : Début de l'année beaucoup de retards et d'oublis sont à déplorer tant à l'accueil qu'à la sortie des enfants !!!! jusqu'à 15 minutes de retards : nous demandons aux parents de bien vouloir respecter les horaires afin de pouvoir rentrer dans les activités de classe plus rapidement mais également pour ne pas faire attendre les enfants qui sont inscrits aux APC.  
Désormais le portail sera fermé à 8h30 et 13h35 !!!  
Désormais en cas de retard, les enfants seront confiés à la cantine le midi et à la garderie (après appel aux familles avec facturation majorée). Il est à noter que les parents dont les

enfants ne fréquentent pas la garderie ni la cantine en temps normal, devront venir chercher leur enfant munis de leur carte d'identité.

- Nous rappelons que l'identité des nouvelles personnes
- venant chercher des enfants ne sont contrôlées que lorsque nous ne connaissons pas ces personnes et que les parents de l'enfant ne nous ont pas signalé au préalable ce changement (rappel : chaque personne venant chercher un enfant doit être ajoutée sur la liste des personnes autorisées)
- **Céline Déage**, est la référente de l'ensemble du périscolaire. Elle passe dans les classes tous les matins jusqu'à 8h40, où elle fait l'appel (présence des enfants ou pas pour la cantine et la garderie). Attention : un enfant absent à l'appel ne pourra déjeuner à la cantine car il aura été porté absent. Si vous avez un rdv médical avant 8h40 appelez l'école sans laisser de message sur le répondeur, la directrice ne l'écoute pas car elle est en classe.

Conditions et modalités d'inscription :

Inscription permanente ou occasionnelle : inscription au trimestre, ou au mois, ou à la semaine auprès de Lionel TELLIER ou Martine Schaerer, sa secrétaire.

**rappel** : le portail de réservation sur le site internet de la mairie. Pour y avoir accès, il vous faut des codes que vous recevez par mail

Aucune réservation téléphonique ne sera prise en compte. Bureau des associations et du périscolaire : [resa-perisco@orange.fr](mailto:resa-perisco@orange.fr)

Majoration du prix de la cantine et de la garderie (4€ si présence non prévue). En cas de maladie, fournir un certificat médical (1 jour de carence)

FIN DE SEANCE : 20h30